

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18331 - 71ÈME ANNÉE

Débat parlementaire sur le changement de statut
et la loi sur les inégalités

**Paul Vergès : une nouvelle ère dans
quelques semaines pour La Réunion**



La population de Mayotte va doubler d'ici 2050 et tripler d'ici 2100. C'est un élément fondamental de la crise.

Hier à Saint-Denis, Paul Vergès a rencontré la presse pour évoquer le prochain débat au Parlement qui amènera un changement historique à La Réunion.

Tout d'abord, le sénateur est revenu sur le peuplement de l'île. La Réunion est devenue une colonie quand elle était inhabitée. Son histoire est vieille de 350 ans dont la plus grande partie, 185 ans de 1663 à 1848, était dominée par le régime de l'esclavage. Entre l'abolition de 1848 à 1946, c'était la colonisation directe. Depuis la création du département en 1946, c'est l'intégration à la France et à l'Europe. 70 ans après s'ouvre une nouvelle ère, annonce Paul Vergès.

L'histoire de La Réunion rappelle que les changements se sont d'abord faits depuis la France. Colbert a établi l'esclavage, la Convention l'a aboli en 1794 sans que la décision puisse s'appliquer à La Réunion. Ce fut ensuite Bonaparte qui l'a rétabli en 1802, imposant un demi-siècle d'esclavage supplémentaire.

Le premier acte de responsabilité des Réunionnais, des Guyanais et des Antillais, c'est 1946. Paris n'avait pas demandé l'abolition du statut colonial. C'était une proposition de loi de Raymond Vergès, Léon de Lépervanche, Aimé Césaire, Léopold Bissol et Gaston Monerville.

Ce choix s'est fait dans le cadre d'un grand mouvement de décolonisation. En 1942, la Déclaration de l'Atlantique en avait jeté les bases, reprises dans la Charte de l'ONU de 1945. Dans plusieurs parties du monde, cette décolonisation a donné lieu à des guerres comme au Vietnam ou à des indépendances négociées dans des pays d'Afrique.

Les seules exceptions à ce mouvement mondial, ce sont les « Quatre vieilles colonies » : Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion. Elles ont demandé à intégrer le pays colonisateur. Cela s'explique par des siècles d'assimilation.

Aujourd'hui va se clore cette période de l'intégration-assimilation. « Qui va décider ? Nous allons vers une nouvelle ère sous l'initiative de qui ? »

Intégration : les aspects négatifs l'emportent

Car le résultat de ces 70 années d'intégration est connu : La Réunion est un pays hors norme. 30 % de chômeurs, cela ferait 11 millions de travailleurs privés d'emploi en France. 46 % de la population sous le seuil de pauvreté, ce serait l'équivalent 30 millions en France. Plus de 50 % des jeunes au chômage, 110.000 illettrés. La Réunion comptait 240.000 habitants en 1946,

850.000 aujourd'hui malgré l'émigration. Le patrimoine économique est ruiné et délocalisé.

Paul Vergès note les aspects positifs de l'intégration : santé, enseignement, recherche. Mais ce sont les points négatifs qui l'emportent dans ce bilan. D'où le sentiment général : on ne peut plus continuer comme avant. Cela débouche sur l'initiative du président de la République annoncée en Guadeloupe : aller vers l'égalité réelle.

C'est la reconnaissance implicite qu'il n'y a pas l'égalité prévue dans la loi de 1946, souligne Paul Vergès. Une loi constitutionnelle et une loi sur les inégalités vont être déposées : c'est une nouvelle ère dans notre histoire. « Les gouvernements successifs ont combattu constamment pour l'assimilation malgré les catastrophes successives », ajoute le sénateur. François Hollande met au centre de sa réforme de l'outre-mer la réalisation de l'égalité réelle dans les 20 ans à venir. C'est, pour Paul Vergès, un changement fondamental.

La situation n'est plus celle de 1946

« S'il y a ce changement, c'est parce que la situation globale a changé ». Elle n'a plus rien à voir avec 1946. À l'époque, la perspective était l'application des lois du Front Populaire et du Conseil national de la Résistance, avec un gouvernement d'union nationale présidé par le général de Gaulle, comprenant des ministres communistes. « On pouvait rêver de tout, c'était l'annonce des Trente glorieuses. Aujourd'hui, c'est exactement l'inverse ».

La France se débat dans une crise dont elle ne sort pas avec le chômage. En Europe, ce sont les demandes d'indépendance de l'Écosse, de la Catalogne, du Pays Basque, le référendum en Grande-Bretagne sur l'appartenance à l'Union européenne, les barrières se reconstituent entre les États.

Dans le monde, ce n'est plus la grande coalition des peuples à la base de la création de l'ONU, ce sont des conflits partout avec de nouvelles formes de guerre. Le terrorisme a frappé tous les pays. C'est le bouleversement économique avec l'émergence d'anciennes colonies devenues indépendantes. « Jamais on a été aussi informé », poursuit Paul Vergès. La crise mondiale s'est ouverte officiellement en 2008, avec celle des subprimes. Elle continue depuis 8 ans et va s'aggraver.

L'impact du climat

« On ne peut baser sa politique que sur des changements inévitables. Aujourd'hui, les responsables politiques, dont les Réunionnais, ont une préfiguration sur le siècle qui vient, des repères concrets ». Plusieurs facteurs ont une influence.

Première chose : le climat. La COP21 fixe le rendez-vous à 2100 pour ne pas dépasser les deux degrés. « On a jamais vu fixer pour l'ensemble du monde un objectif unique ».

Mais à La Réunion, au lieu de bannir les énergies fossiles, on augmente les importations de pétrole. C'est la conséquence de l'importation l'an dernier de plus de 25.000 voitures.

Un aspect est la montée du niveau des océans, ce qui pose des problèmes pour la sauvegarde du littoral. Les évaluations du GIEC donnaient un mètre, puis les photos satellites montrant l'accélération des pôles disent 6 mètres. Que deviennent les aéroports, le port ? L'acidification des océans fait mourir les coraux. Que restera-t-il des plages ?

Les logements sont sur le littoral, les infrastructures... que faire pour les sauvegarder ?

Environnement régional bouleversé

Deuxième chose : la population du monde. 7,3 milliards en 2011, 2,5 milliards de plus en 2050 soit la population de la planète en 1950. En une génération, l'augmentation sera égale au résultat de l'accumulation de milliers de millénaires de croissance de l'espèce humaine.

La Réunion va vers un million d'habitants. Ce qui aura aussi une influence sur l'île, c'est la croissance de la population de Madagascar : 4,5 millions d'habitants en 1947, aujourd'hui 24 millions, en 2050 54 millions et en 2100 100 millions. Nous allons avoir à 800 kilomètres un pays plus grand que la France avec 54 millions d'habitants dans une génération, et 100 millions à la fin du siècle. « Comme s'il y avait la Chine et l'Inde réunies étaient à 800 kilomètres de Marseille ».

Cette croissance démographique est généralisée dans la région, à deux heures d'avion de La Réunion : Kenya : 97 millions en 2050 ; Mozambique : 59 millions en 2050 ; Ouganda : 106 millions en 2050. Mayotte n'a que le 6e de la superfi-

Édito

Le prix du pétrole s'effondre, pourquoi les transporteurs ne manifestent-ils pas ?

Le prix du baril de pétrole est tombé sous les 30 dollars. Ce n'est plus arrivé depuis 1999. À l'époque, la tendance à la forte hausse avait commencé en 2003 pour s'accélérer en 2007. En juillet 2008, le sommet était atteint avec un baril à 147 dollars, puis le cours avait baissé avant de remonter. Entre janvier 2011 et septembre 2014, le prix du baril de Brent était resté au-dessus de 100 dollars, dépassant même 120 dollars lors de courtes périodes en 2011 et en 2012. En juin 2014, son prix était de 114 dollars, depuis c'est une chute continue des cours pour aboutir à 30 dollars. C'est du jamais vu depuis longtemps.

En novembre 2008, des opposants à la Région Réunion présidée par Paul Vergès avait pris prétexte d'une baisse du prix du pétrole pour barrer les routes et assiéger en toute impunité le siège de la collectivité. À l'époque, le mode de calcul du prix à la pompe était différent. La révision se faisait tous les trois mois. La baisse était donc répercutée avec trois mois de retard. L'opacité du mode de calcul de la facture présentée par les pétroliers à la préfecture ne facilitait pas les choses. Les transporteurs voulaient une baisse de 20 centimes par litre de gazole pour eux. Lors des négociations tenues à la Chambre de commerce, ils avaient alors soutiré une subvention de 2,5 millions d'euros de la Région et levé le siège.

Aujourd'hui, le prix du pétrole est plus faible qu'en 2009. Mais pas de manifestation à l'ordre du jour des transporteurs pour demander à la Région de financer une baisse des prix. Pour-

tant, nombreux sont les camions à envahir les routes pour transporter des galets destinés à être jetés à la mer. Puisque le prix du pétrole est revenu au niveau de 1999, pourquoi les agitateurs de novembre 2008 ne demanderaient-ils pas de faire baisser le prix du gazole à son niveau de 1999 ? Nul doute qu'ils seraient gagnants. Mais ils ne le font pas. L'identité du président de Région n'est en effet plus la même. Didier Robert privilégie le tout-automobile au détriment de la construction du train. L'absence de manifestation des transporteurs confirme donc l'objectif politique des blocages des routes de novembre 2008. C'était pour discréditer la majorité régionale pour lui faire perdre les élections qui avaient lieu 15 mois plus tard. Cela souligne aussi l'étonnante passivité du préfet de l'époque. Il n'a manifestement pas pris les dispositions pour contrer ce qui était une attaque contre la démocratie.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

cie de La Réunion. Que deviendra la surface de cette île avec la montée de l'océan Indien ? Elle a 240.000 habitants aujourd'hui. En 2050, elle en comptera 500.000 habitants, comme si à densité égale La Réunion avait 3 millions d'habitants. « Ils sont citoyens français, le territoire français le plus proche est La Réunion ».

Pays émergent à nos portes

Troisième point : la mondialisation. La Chine, l'Union européenne et l'OMC (Organisation mondiale du commerce) se réunissent pour déterminer comment caractériser l'économie chinoise : étatique ou de marché ?

Pour l'UE, la Chine est une économie de marché, qui doit entrer dans les règles de l'OMC : abolition des taxes. Malgré les barrières douanières, des produits chinois sont déjà partout. L'abolition des barrières tarifaires renforcera la tendance.

Pour contourner la condamnation par l'OMC des accords préférentiels avec les pays ACP, l'UE a proposé à ces derniers le regroupement en zones territoriales, et l'intégration économique pour renouer. 28 États de la région représentant 628 millions d'habitants, dont ceux de la COI, ont acté au Caire leur regroupement. Il n'y a plus qu'à signer l'APE avec l'UE pour la liberté de commerce. La Réunion c'est l'Europe. Que deviendra notre économie ?

Madagascar fait l'objet de déclarations publiques des États-Unis. L'an dernier, un sommet Afrique-USA à Washington marquait la volonté de Washington de rattraper son retard dans la politique africaine. En quelques semaines, trois visites de responsables américains se sont succédé.

Les États-Unis veulent soutenir le développement de Madagascar sur tous les plans, et s'intéressent au canal du Mozambique.

« Rendez-vous dans quelques semaines »

Paul Vergès revient alors sur l'initiative d'aller vers l'égalité réelle. La Guyane et la Martinique, deux régions d'outre-mer, ont une assemblée unique, avec de nouvelles compétences. À Mayotte, l'intégration est dans l'impasse au bout de 4 ans. Comment sauver tout ce qu'a

représenté les avancées sociales et aller vers l'intégration avec les pays de notre environnement qui n'ont pas un niveau équivalent de protection sociale et de salaire ?

« C'est le grand défi qui est posé. Le rendez-vous est dans quelques semaines.

Le débat sur les 2 textes va avoir lieu fin janvier, début février à l'Assemblée nationale, et au mois de mars au Sénat. Débat qui aura lieu à une date symbolique », aux alentours du 19 mars.

Des décisions seront prises dans moins de deux mois pour l'égalité réelle, l'assemblée unique, et le compromis de la double intégration de La Réunion à l'Europe et à son environnement régional. « C'est un rendez-vous aussi important que l'abolition de l'esclavage et du statut colonial ».

« Les Réunionnais ont le droit d'être informés »

« C'est une nouvelle ère, les Réunionnais ont le droit d'être informés or ici, pas un mot ».

Comment le monde politique de La Réunion peut-il ignorer ces rendez-vous ? « Les solutions sont tellement complexes que tout le monde doit s'y mettre. La prise de position de Césaire, Raymond Vergès et Lépervanche sera-t-elle démentie par l'abdication du monde politique réunionnais au moment où le statut va changer », dit le sénateur.

« Ailleurs ils se préparent pour être responsables de la décision qui va les concerner », constate Paul Vergès, qui conclut : « l'abolition de l'amendement Virapoullé est obligatoire ».

M.M.

Phénomène climatique extrême dans notre région

Afrique du Sud : pire sécheresse depuis plus d'un siècle

L'Afrique du Sud connaît sa pire sécheresse depuis plus d'un siècle, entraînant une destruction des cultures et laissant présager une hausse des prix des denrées alimentaires et de plus en plus de voix s'élèvent pour demander au gouvernement de déclarer l'état de catastrophe naturelle.

Les niveaux des barrages sont faibles dans toutes les provinces, avec un taux de remplissage de 57 % de leurs capacités contre 82 % pour la même période l'année dernière.

Selon les analystes, cette situation constitue une crise humanitaire et économique majeure car la sécurité alimentaire est menacée et les moyens de subsistance des acteurs du secteur agricole sont en danger. D'après le South African Weather Service, le pays a enregistré l'année dernière son taux de précipitations annuelles le plus faible en 112 ans.

L'agriculture de subsistance et l'agriculture commerciale sont toutes deux affectées. Beaucoup de fermiers ont été contraints de réduire les tailles de leurs troupeaux en dernier recours - jusqu'à 80 % pour certains fermiers du nord du Cap. Cela fait suite à une annonce du gouvernement, rendue publique en novembre, dans laquelle, il exhorte les éleveurs de bovins, de caprins et d'ovins à réduire la taille de leurs cheptels.

Selon la députée Annette Steyn, l'augmentation des prix des denrées alimentaires, particulièrement pour le maïs et le blé, qui sont les denrées de base de nombreux Sud-Africains, pose de sérieux problèmes aux pauvres des centres urbains et des zones rurales.

La sécheresse mettra sous pression les prix des denrées alimentaires, entraînant des hausses à tous les niveaux de la chaîne, du maïs aux céréales, en passant par la viande, les produits laitiers et les produits à base de volaille.

20 désemb

Bourbon pointu (9)

- Monsieur de Miranville, poursuit le Gouverneur - qui tira d'un de ces tiroirs, qui semblaient innombrables, une tabatière huilée, ornée de l'écusson de son illustre famille-, si on commence à affranchir les esclaves, la colonie ne s'en sortira pas. D'ailleurs, vous le savez bien, ça les porte au brigandage. Et quand on ne les tient pas, vous n'ignorez pas ce qu'il en advient ; sans compter que ce serait donner un fort mauvais exemple en direction des autres esclaves des habitations. Non, je vous rappelle, Monsieur de Miranville, que nous sommes dans une île, que le volume d'esclaves, pour être conséquent, ne l'est pas assez au regard du travail que le royaume de France attend de ses possessions... Quant à la seconde requête (fit-il en joignant ses mains), je serais ferme : il ne sera question que d'appliquer la loi en vigueur sur l'île Bourbon, puisqu'elle nous vient de Dieu...

- Monsieur le Gouverneur, il faut une nouvelle législation pour encadrer l'esclavage et son affranchissement.

- Je vous trouve très impertinent, Monsieur. Prétendriez-vous vous substituer au Roi et au Parlement ? Croyez-moi, laissez les Noirs à leurs champs, Monsieur de Miranville. J'entends trop de choses sur votre compte. Aider les esclaves, c'est bien ; les laisser travailler au service de la colonie, c'est mieux. J'espère que vous entendrez ce conseil, sinon rien ne viendra de bon. Vous pouvez prendre cela comme un avertissement... Bien le bonjour, Monsieur. »

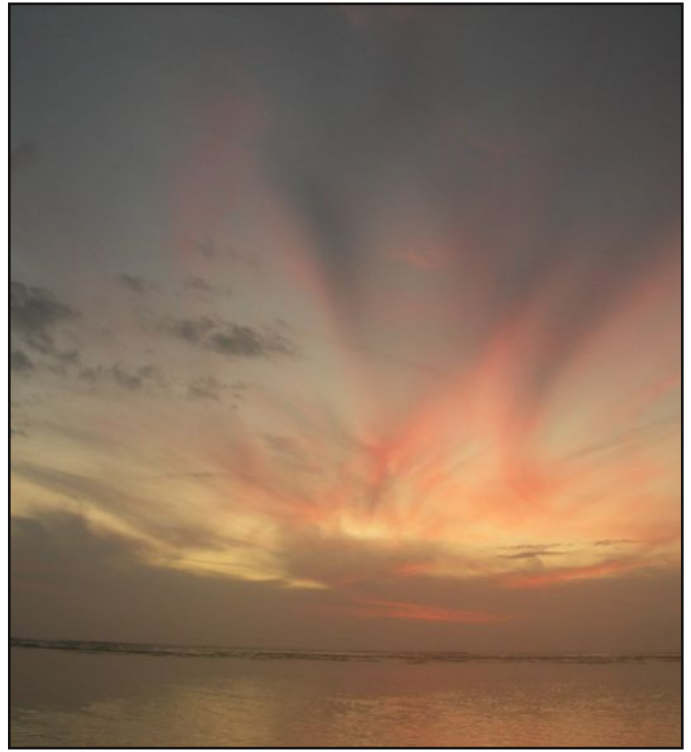
Le Gouverneur qui n'avait cessé d'être assis à son bureau pris, ouvrit un dossier et se mit à le parcourir des yeux. Un laquais en livrée avait été sonné, il avait ouvert la porte et claquait déjà des talons d'impatience. Monsieur de Miranville hésita. Un mouchoir brodé tenu au bout de deux doigts blancs et flasques fut agité d'un revers de main, le Gouverneur fit le geste qui signifiait qu'il était congédié.

« Bonsoir, Monsieur le Gouverneur. »

Monsieur de Miranville s'était saisi de son tricorne et quitta la pièce.

Il se rendit quelques jours plus tard chez Alexis de Miranville pour attirer l'attention de celui-ci sur la façon dont il traitait ses esclaves qui régulièrement venaient trouver refuge sur ses terres, fuyant les brimades, les rétorsions et autres sadismes. Parmi les domestiques, enflait en effet le bruit selon lequel il avait couvert la fuite de Rose et de Joshua. Le jeune colon se trouvait contraint, quand il ne pouvait faire en sorte d'organiser une fuite rapide dans les hauts, de les remettre aux autorités qui se rendaient en nombre à l'habitation, malgré la supplication des fugitifs mutilés ou blessés, spectacle qu'il endurait, et qu'il entendait ne plus souffrir.

Sitôt que les deux voisins se rencontraient sur les chemins qui bordaient les habitations, ils n'avaient pas de mots assez durs pour dire leurs rancœurs respectives.



Face à Alexis qui lui avait tant vanté les fastes de la Cour de Versailles, Paul décochait : « Tu es bien fier de la Cour de Versailles, celle précisément qui domestique la noblesse. Alors que tu méprises les domestiques, tu n'as eu de cesse que de vouloir leur ressembler ». Alexis pâlisait. Paul ajoutait : « À toutes ces étoffes précieuses, à tous ces colifichets, je préfère habiller mon âme... »

- Parce que tu crois que tes Condorcet, tes Condillac et tes Montesquieu vont faire la grandeur de la France ?

- De la France, je ne pense pas. De l'homme, oui, j'en suis convaincu », répondait Paul.

- Ce n'est ni Montesquieu, ni toutes tes idées dont tu te fourres le crâne qui feront tourner mon moulin, ou avancer ma récolte de café, mon pauvre ! Les idéalistes, on les retrouve piétinés par l'Histoire. Enfoncé dans la fange du peuple ! »

La semaine qui suivit cette passe d'armes vit le dépôt d'une ordonnance au nom du Roy, émanant de la gouvernance. Paul de Miranville se voyait acculé à un ordre de rappel pour le Royaume de France, avec pour motif : « trouble à l'ordre public ». Exilé. Expulsé.

(Suite au numéro de mardi...)

Jean-Baptiste Kiya

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Inn i aksèlèr, dé i pèz si lo frin !

Sanm pou mwin si la késtyon travay la Rènyon promièrabor pou rényoné déza, mi trouv i mank a nou touzour in santim pou fé in léro, poitan ni arèt pa koz la d-si, ni fé inn ti pa dovan, ni fé dé ti pa déryèr mé boudikont zamé inn va trouv la solisyon. Ni wa byin, tou lé z-an pou la rantré éskolèr ni wa, ni anvoy in takon jèn Rényoné néna gro-gro diplom linivèrsitèr la ba déor é an minm tan ni inport otan isi.

Kèl trin ? Zordi in lasosyasyon ki roprézant bann fransé loutromèr la mont o kréno konm i di, li rokoné li minm ké néna tro lanplwa i éshap bann ziltramarin é galman a nou minm Réyoné. Banna i di a zisto rézon, si néna in lanplwa i libèr é sak i postil néna minm diplom, minm konpétans rant-rant dizon, i di konmsa odrémié anploy Rényoné. Ni bat la min.

La zordi i tonm byin, nou la bozwin in rèktèr pou nout lakadémi i di. Sa in bèl-bèl lanplwa. Sanm pou mwin lé ankor pli difisil kan i sazi bann bèl-bèl lanplwa, konm si néna i rézign pa zot donn a nou inn ti gingn pouwar. Pou ti lanplwa, konm pou mwayin lanplwa, ousinonsa bèl-bèl lanplwa konméla nou néna tousala isi. Lo moman lé v'ni pou règ sa in fwa pou tout. Sov si néna inn i aksèlèr é dé i pèz si lo frin.

Justin

« Lo diab i manz son manzé. » - In kozman pou la rout

Sa in drol z'afèr sa ! Moin mèm lé a d'mandé kosa sa i vé bien dir ozis. Solman moin la romarké kan i di sa dsi in moun sé in moun mèg vèy pa. Li manz, mé li vien pa portan konmsi son manzé i profite pa li. Mi pans zot osi zot i koné domoun konmsa : oplis li manz, oplis li afayi. Oplis li manz, oplis li vien konm in éskélète. I diré li nana lo vèr solitèr. Sé pou sa i di lo dyab i manz son manzé. Moin la antann in zour in moun dir, sé pa dyabète i mégri ali, sé lo dyab dsi li ! Kosa zot i anpans zot ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir, ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.